



**PRÉFET
DU CHER**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

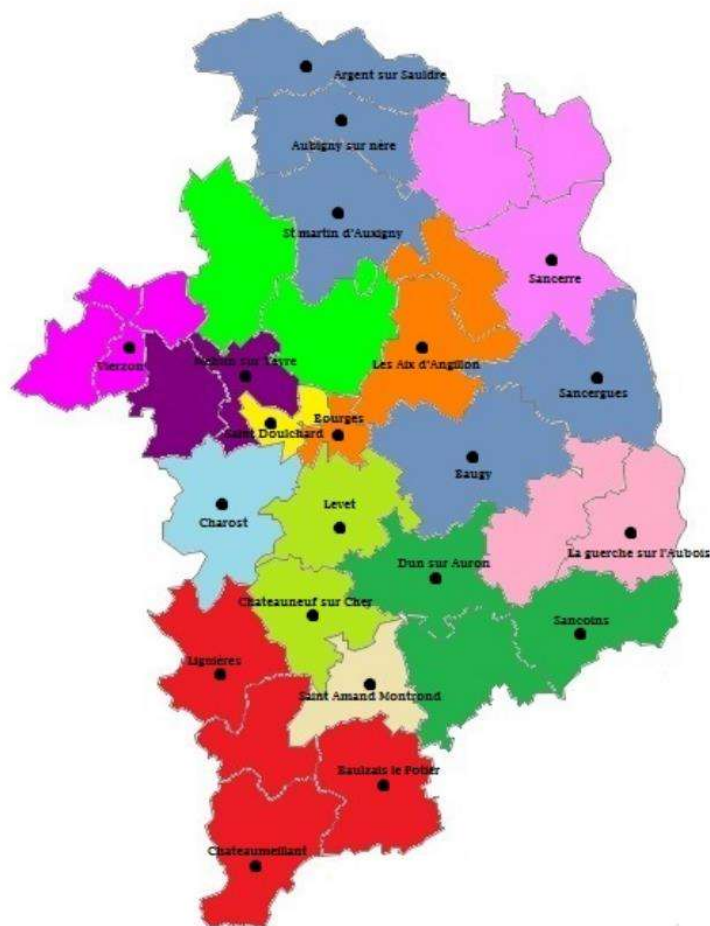


**FRANCE
NUMÉRIQUE
ENSEMBLE**



FRANCE NUMÉRIQUE ENSEMBLE

FEUILLE DE ROUTE DU DÉPARTEMENT DU CHER





Sommaire

1. Introduction	4
2. Méthode d'élaboration de la feuille de route	5
2.1. Historique des politiques d'inclusion numérique sur le territoire	5
2.2. Genèse de la démarche France Numérique Ensemble	6
□ Grandes étapes de l'élaboration de la feuille de route	6
□ Membres de la gouvernance.....	8
□ Axes prioritaires retenus et travaux des groupes de travail	9
□ Participants aux groupes de travail.....	10
3. Synthèse du diagnostic territorial	11
3.1. Spécificités du territoire en lien avec l'inclusion numérique	11
3.2. Éléments de diagnostic sur les besoins des publics	12
↳ Publics concernés	
• Seniors	
• Usagers en situation de handicap	
• Jeunes en difficulté économique et sociale	
• Usagers en insertion professionnelle	
• Public allophone	
3.3. Difficultés identifiées	13
↳ Communication	
↳ Public	
↳ Outils	
↳ Formation	
3.4. Éléments de diagnostic sur l'offre d'accompagnement par bassin de vie	14
↳ Loire Val d'Aubois	
↳ Saint-Amand-Montrond	
↳ Aubigny-sur-Nère	
↳ Vierzon-Bourges	
3.5. Principaux acteurs de la médiation numérique dans le Cher	15
3.6. Enjeux territoriaux identifiés	15
↳ Une structuration à construire	
↳ Des accompagnateurs à former	
↳ Des informations à partager	
↳ Les usagers à associer	

4. Ambition et positionnement du département du Cher sur l'inclusion numérique	16
4.1. Positionnement du territoire sur l'inclusion numérique	16
4.2. Gouvernance France Numérique Ensemble et pilotage de la feuille de route.....	16
4.3. Liens entre la conseillère numérique coordinatrice et la gouvernance France Numérique Ensemble	17
5. Priorités d'actions	18
5.1. Axe 1 – Une communication adaptée à tous.....	19
5.2. Axe 2 – Faciliter l'accès à de l'équipement	25
5.3. Axe 3 – Accompagner aux usages	29
6. Signataires de la feuille de route	33



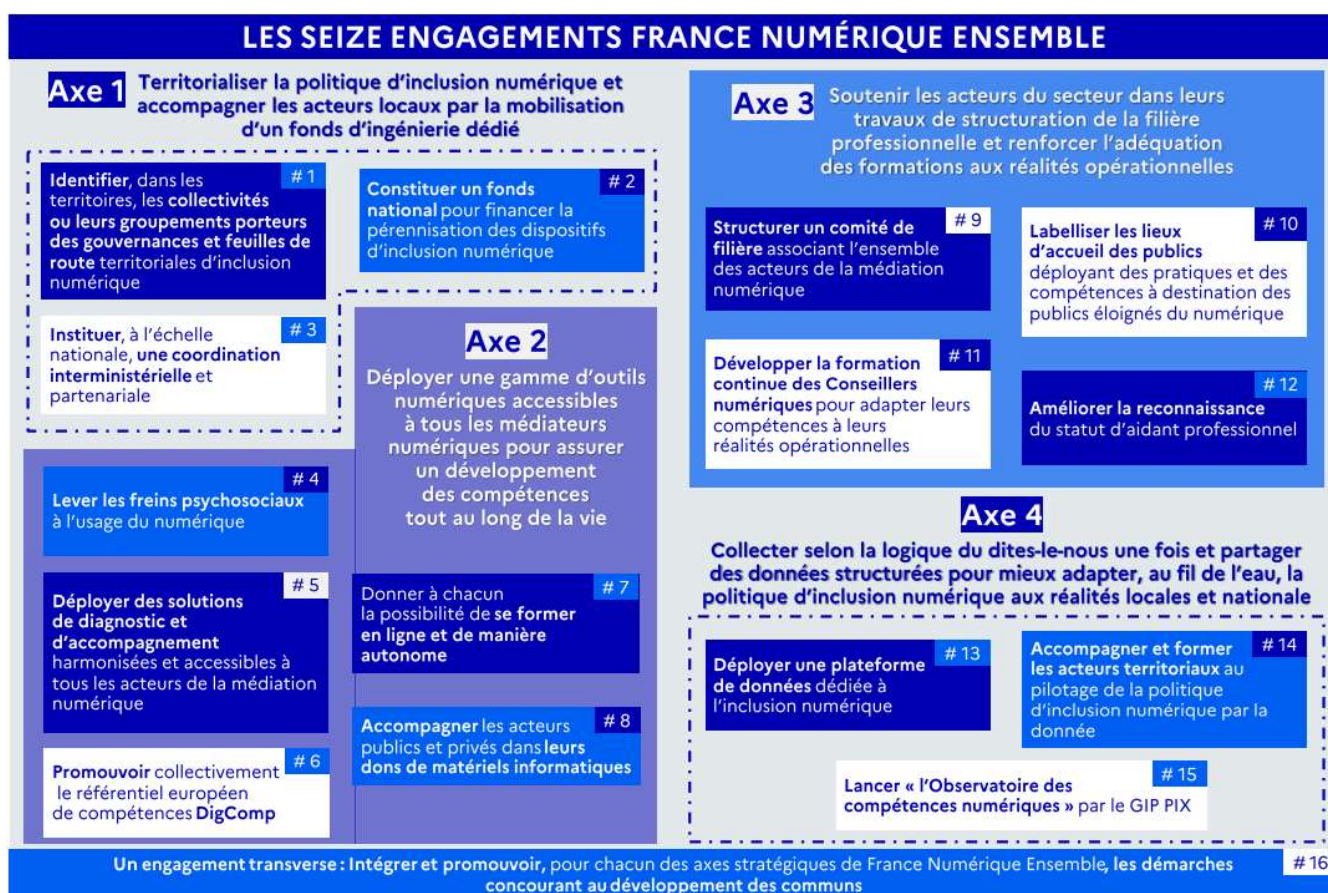
Feuille de Route France Numérique Ensemble du CHER

1. Introduction

La transition numérique impose de porter des politiques ambitieuses pour que chacun puisse se saisir des opportunités offertes, exercer sa citoyenneté et tisser les liens dont notre société a besoin. Si les Français n'ont jamais été aussi nombreux à utiliser et à bénéficier des services numériques, la récente étude portée par l'ANCT estime qu'un français de plus de 18 ans sur trois est éloigné du numérique, faute de maîtriser les compétences numériques élémentaires. Face à ce constat, cinq ans après le lancement de la première stratégie nationale pour un numérique inclusif (SNNI) et à l'issue d'une vaste concertation partenariale menée dans le cadre du Conseil National de la Refondation numérique, l'État, les collectivités territoriales et les acteurs de la société civile ont souhaité réaffirmer leur engagement en faveur de l'inclusion numérique du plus grand nombre.

Prenant la suite de la SNNI, la feuille de route France Numérique Ensemble est structurée autour de quatre axes et de 16 engagements :

- **Axe 1** : Territorialiser la politique d'inclusion numérique et accompagner les acteurs locaux par la mobilisation d'un fonds d'ingénierie dédié.
- **Axe 2** : Déployer une gamme d'outils numériques accessibles à tous les médiateurs numériques pour assurer un développement des compétences tout au long de la vie.
- **Axe 3** : Soutenir les acteurs du secteur dans leurs travaux de structuration de la filière professionnelle et renforcer l'adéquation des formations aux réalités opérationnelles.
- **Axe 4** : Collecter selon la logique du « dites-le-nous une fois » et partager des données structurées pour mieux adapter, au fil de l'eau, la politique d'inclusion numérique aux réalités locales et nationales.



Cette feuille de route doit permettre, d'ici à 2027, en complément des objectifs fixés dans le cadre de la politique prioritaire du Gouvernement « Devenir la première puissance numérique européenne » et de son chantier « Favoriser l'inclusion numérique pour tous par la formation et les conseillers numériques », d'atteindre les objectifs suivants :

- 8 millions de personnes accompagnées,
- 25 000 lieux d'inclusion numérique,
- 20 000 aidants numériques formés,
- 2 millions d'équipements informatiques reconditionnés accessibles aux ménages les plus modestes.

En 2023, une étude régionale a relevé que 14 % de la population âgée de 18 à 65 ans en Centre-Val de Loire a de fortes difficultés à utiliser les outils numériques (niveau 1 et niveau 0) et 6 % des 18 à 65 ans sont en situation d'illectronisme (niveau 0) 4. Cela représente environ 92 000 personnes. Les situations d'illectronisme sont souvent liées à l'âge et à la situation géographique. L'âge est déterminant, puisque plus de la moitié des personnes en situation d'illectronisme ont entre 56-65 ans. Aussi, 20 % des retraités sont en situation d'illectronisme. Par ailleurs, près de la moitié des personnes en situation d'illectronisme résident dans une commune de moins de 2 000 habitants. Si le numérique et ses perspectives d'utilisation offrent de nombreuses et évidentes possibilités de développement et de progrès social et économique, il fait aussi l'objet de critiques et d'inquiétudes qui ont pris de l'ampleur ces cinq dernières années. Le Conseil régional, au centre de ces enjeux, a souhaité agir de manière à devenir un territoire de confiance numérique, conscient que cette réalité est ancrée dans notre quotidien, traversant toute la société et transformant nos modes de vie en profondeur, mais également qu'elle constitue une opportunité pour nos sociétés.

La Stratégie de cohérence régionale de l'aménagement et des usages numériques (SCORAN) copilotée par la Préfecture de région et le Conseil régional, illustre une vision partagée de ces enjeux, et permet de susciter et valoriser plus de 30 projets structurants pour la région. Elle vise avant tout à coordonner les actions menées par les différentes parties prenantes de l'action publique dans le champ du numérique autour de 4 axes :

- Axe 1 : Favoriser la féminisation des métiers du numérique.
- Axe 2 : Garantir l'accès aux infrastructures et lutter contre l'exclusion numérique.
- Axe 3 : Mettre le numérique aux services des politiques
- Axe 4 : Développer la formation et l'innovation dans un écosystème sécurisé.

La conception et la mise en œuvre de cette stratégie est réalisée en coopération avec le Groupement d'Intérêt Public RECIA, opérateur public de services numériques, permettant la mutualisation des outils et des compétences pour les collectivités et structures publiques du territoire régional.

En termes d'inclusion numérique, le Hub territorial – le Hub-Lo, structure intermédiaire entre l'échelon national et les structures locales, a pour mission de consolider l'offre de médiation numérique en :

- fédérant les écosystèmes de l'inclusion numérique en identifiant les lieux de médiation, les capacités territoriales et l'accessibilité de ces services et l'adéquation de ces besoins avec les moyens du territoire ;
- accompagnant la création ou le renforcement des projets d'inclusion numérique en formant les acteurs concernés, en délivrant des outils nécessaires et en aidant à la recherche de financements.

En outre, le Hub-Lo, financé par l'État et le Conseil régional au Contrat de plan Etat-Région, a aussi conventionné avec l'ANCT pour accompagner la mise en œuvre de France Numérique Ensemble auprès des gouvernances, et à l'échelle régionale.

2. Méthode d'élaboration de la feuille de route

2.1. Historique des politiques d'inclusion numérique sur le territoire, si historique préalable sur le sujet

- Depuis plusieurs années, les collectivités locales développent et mettent en œuvre des stratégies sur leur territoire pour lutter contre l'exclusion numérique de leurs administrés. Cependant, ces politiques publiques locales restent très hétérogènes selon les territoires et les échelons de collectivités.
- Depuis 2014, l'État a créé les Maisons de Services au Public (MSAP) devenues France Services en 2020 associant différents partenaires (France Travail, GRDF, MSA, La Poste, des caisses de retraite...). Ce réseau de services publics permet aux usagers de procéder aux principales démarches administratives du quotidien dans un lieu unique, à moins de 30 minutes de leur domicile. Le département du Cher a ouvert sa 23^{ème} France services en décembre 2023. Ces structures sont dotées d'un conseiller France services, mais pas toujours d'un conseiller numérique.
- En 2020, le volet inclusion numérique du Plan de relance a représenté une mobilisation de 250 M€ notamment sur le déploiement de 4000 conseillers numériques au niveau national par un premier AMI 2021-2023. Ainsi pour le département la dotation est de 29 conseillers numériques à fin 2024.

2.2. Genèse de la démarche France Numérique Ensemble (FNE)

Dans le cadre de l'axe 1, les préfetures de département ont été chargées de coordonner la construction de gouvernances territoriales autour de l'inclusion numérique et de rédiger des feuilles de route locales qui déclinent les engagements nationaux.

Pour le département du Cher, il a été décidé de réaliser une feuille de route départementale sur la base d'un diagnostic local partagé, en identifiant les besoins et les priorités d'actions et en engageant les acteurs locaux dans la démarche. Cette feuille de route s'inscrit dans le cadre régional des démarches initiées par l'Etat et le Conseil régional dans leur Stratégie de cohérence régionale pour l'aménagement et les usages du numérique (Scoran).

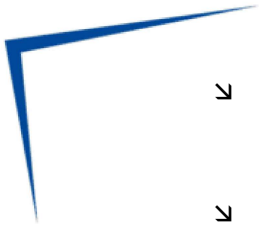
La feuille de route ici présentée est le fruit d'un travail collaboratif de l'ensemble des membres de la gouvernance FNE, sous l'autorité du Conseil départemental et de la préfecture, autour d'une démarche qui vise à apporter des solutions aux personnes en difficulté avec le numérique et à les amener vers l'autonomie.

Grâce à la mobilisation de l'ensemble des acteurs et au travail des acteurs de terrain, à terme, France Numérique Ensemble va permettre de piloter l'ensemble des dispositifs de l'inclusion numérique, via une plateforme unique portée par l'agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT).



□ Grandes étapes de l'élaboration de la feuille de route (réunions de concertation, ateliers de coconstruction, comités de pilotage...) :

- ↳ 28 juillet 2023 : Circulaire de mise en œuvre de France Numérique Ensemble.
- ↳ Entre le 9 octobre 2023 et le 20 novembre 2023 : Courriers adressés aux collectivités et structures pour leur expliquer la démarche et les inviter à manifester leur souhait de participer à l'élaboration de la feuille de route départementale France Numérique Ensemble.
- ↳ 24 janvier 2024 : Réunion d'installation de la gouvernance chargée de l'état des lieux de l'inclusion numérique dans le Cher et de l'identification des enjeux du territoire. Remontée des informations sur le site dédié : <https://inclusion-numerique.anct.gouv.fr/gouvernances/departements/18>. Cette gouvernance n'est pas figée : tous les acteurs de l'inclusion numérique sont invités à s'associer aux travaux en cours.
- ↳ 30 janvier 2024 : Remontées des besoins en ingénierie financière sur le même site.
- ↳ 08 février 2024 : Envoi d'un questionnaire sur l'état des lieux de l'inclusion numérique dans le Cher aux membres de la gouvernance.
- ↳ 9 février 2024 : Envoi de l'appel à projets CPER 2021-2027 pour soutenir des initiatives d'inclusion et de médiation numériques auprès des publics les plus éloignés des outils et des usages du numérique aux membres de la gouvernance, aux collectivités et à leurs groupements.
- ↳ 5 mars 2024 : Extraction des réponses au questionnaire.
- ↳ 15 mars 2024 : Réunion d'information organisée par le Hub-Lo à Méry-sur-Cher, au cours de laquelle les modalités de l'appel à projets CPER 2021-2027, pour soutenir des initiatives d'inclusion et de médiation numériques en lien avec FNE ont été présentées.
- ↳ 22 et 29 mars 2024 : Organisation de visioconférences collaboratives avec les membres de la gouvernance FNE pour déterminer les axes prioritaires de la feuille de route et commencer à identifier les actions à mettre en place.
- ↳ 3 avril 2024 : Réunion avec le Conseil départemental, co-porteur de la feuille de route départementale, pour travailler les grands axes prioritaires retenus et préparer les groupes de travail.
- ↳ 9 avril 2024 : Participation au Numérique en commun (NEC) à Orléans et notamment aux ateliers à destination des gouvernances FNE et sur la Collecte.tech présentée par Emmaüs-Connect pour expliquer les filières de ré-emploi. Ce fut aussi l'occasion d'échanger avec les autres gouvernances FNE de la région Centre-Val de Loire et de faire un point sur les process et avancements de chaque département.

- 
- ↘ 17 mai 2024 : Courrier de la secrétaire d'État chargée du numérique adressé au préfet du Cher annonçant les dotations de crédits mises à disposition du département du Cher pour l'élaboration de la feuille de route départementale (41 800 €) et pour la formation de 62 nouveaux aidants-connect (20 000 €).
 - ↘ Entre le 14 juin et le 19 septembre : Réunions de travail des trois groupes de travail.
 - ↘ 23 septembre 2024 : Réunion de restitution des animateurs des groupes de travail avec la préfecture et le Conseil départemental.
 - ↘ Entre le 24 septembre et le 1^{er} octobre 2024 : Finalisation de la rédaction de la feuille de route départementale avec l'intégration des fiches actions.
 - ↘ 3 octobre 2024 : Relecture, modification/correction et validation des grandes lignes et des actions de la feuille de route par le Conseil départemental et la préfecture.
 - ↘ 11 octobre 2024 : Envoi de la feuille de route aux membres de la gouvernance FNE, afin qu'ils en prennent connaissance avant la réunion de validation définitive.
 - ↘ 17 octobre 2024 : Réunion des membres de la gouvernance, sous la présidence de Mme Camille de WITASSE THÉZY, secrétaire générale de la préfecture du Cher, de Mme Bénédicte de CHOULOT, 8ème vice-présidente du Conseil départemental du Cher et de M. Joël MARTINET, directeur général des services du Conseil départemental du Cher, pour validation définitive de la feuille de route.

▣ Membres de la gouvernance :

Collectivités



COMMUNE DE SAINT CÉOLS



Services de l'État



Direction des services départementaux de l'éducation nationale du Cher

Opérateurs de service public :



Associations et organismes :



□ Axes prioritaires retenus et travaux des groupes de travail :

Trois axes prioritaires ont été retenus et répartis en trois groupes de travail :

1. Axe 1 : « Une communication adaptée à tous » ; piloté par le Hub-Lo et la CAF
2. Axe 2 : « Faciliter l'accès à de l'équipement pour les publics » ; piloté par Emmaüs-Connect et la CPAM
3. Axe 3 : « Accompagner aux usages » ; piloté par l'Association foyer de jeunes travailleurs de Saint-Amand-Montrond et la Ligue de l'enseignement.

Pour chacun de ces groupes de travail (GT), plusieurs réunions ont été organisées :

- GT 1 : 24 juin, 24 juillet et 19 septembre 2024
- GT 2 : 14 juin, 10 juillet et 05 septembre 2024
- GT 3 : 08 juillet et 12 septembre 2024.



Les dernières réunions ont été consacrées à l'élaboration des fiches actions.

Une restitution de ces groupes de travail a été organisée avec les animateurs, le Conseil départemental et la préfecture le 23 septembre 2024.

□ Les participants aux travaux des groupes de travail :

GT 1 : Une communication adaptée à tous

Mme Isabelle AZEVEDO, Hub-Lo, co-animatrice GT
Mme Catherine GUÉNIN, CAF 18, co-animatrice GT
Mme Séverine ZACARIAS de SOUZA, MJC Asnières
Mme Sylvaine RAMOND, Association Victorine
M. Jacques LIANO, CC Portes du Berry entre Loire et Val d'Aubois
Mme Mireille SOUM, France services de Sancergues
M. Stéphane AMATHIEU, relations Orange/collectivités
Mme Valérie TIAIBA, CRIA18
Mme Nathalie DONAL, APF18
Mme Elsa DA SILVA, Hub-Lo CVdL
M. Eric CASTELLANI, CoNum CD18
Mme Céline GENOUX, Maisons départementales action sociale N&E
Mme Marion DEROSIAUX, CC Pays Fort Sancerrois Val de Loire
Mme Claire DELAITRE, coordinatrice CoNum CD18.

GT 2 : Faciliter l'accès à de l'équipement pour les publics

M. Romain BARRAULT, Emmaüs Connect, co-animateur GT
M. Benoît REMARS, CPAM, co-animateur GT
Mme Isabelle PEREZ, CC des Trois Provinces
Mme Sylvaine RAMOND, Association Victorine
Mme Marie-Sophie PAUSÉ, CC Cœur de France
Mme Loriane MILITON, CoNum Emmaüs-Connect
Mme Mireille SOUM, France services de Sancergues
M. Stéphane AMATHIEU, relations Orange/collectivités
M. Christophe KELSEN, CoNum CD18
Mme Céline GENOUX, Maisons départementales action sociale N&E
Mme Marion DEROSIAUX, CC Pays Fort Sancerrois Val de Loire
Mme Anne-Claire SURATTEAU, Collectif ESS 18
Mme Claire DELAITRE, coordinatrice CoNum CD18
M. Aurélien FOUCRET, Emmaüs-Connect.

GT 3 : Accompagner aux usages

M. Jérôme PASCAUD, Association FJT Saint-Amand-Montrond, co-animateur GT
M. Mathieu DAVID, Ligue de l'enseignement, co-animateur GT
Mme Aude LE BRETON, CCAS-France services Aubigny-sur-Nère
Mme Sylvaine RAMOND, Association Victorine
M. Buno LAVISSE, CA Bourges Plus
Mme Séverine CAMBIER, Campus connecté Vierzon - CC Vierzon-Sologne-Berry
Mme Christelle DELCHER, Bus numérique
M. Sylvain APERT, CC La Septaine
M. Jacques LIANO, CC Portes du Berry entre Loire et Val d'Aubois
Mme Mireille SOUM, France services Sancergues
M. Stéphane AMATHIEU, relations Orange/collectivités
Mme Ramatou SOW, Fédération centres sociaux CVdL
Mme Isabelle ZELLER, CoNum Emmaüs-Connect
Mme Loriane MILITON, CoNum CD18
Mme Coline BIDAULT, CoNum CD18
Mme Céline GENOUX, Maisons départementales action sociale N&E
Mme Marion DEROSIAUX, CC Pays Fort Sancerrois Val de Loire
Mme Séverine ZACARIAS de SOUZA, MJC Asnières
Mme Claire DELAITRE, coordinatrice CoNum CD18
Mme Barbara CHASSEIGNE, DSDEN.

3. Synthèse du diagnostic territorial

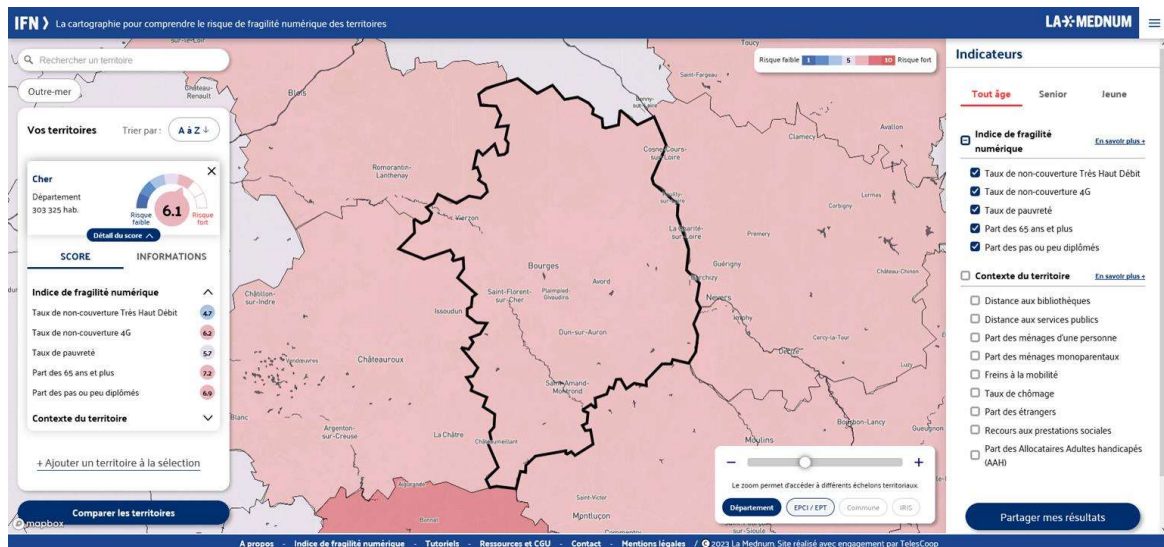
Ce diagnostic a été établi à partir de la documentation existante fournie par les collectivités et les membres de la gouvernance.

3.1. Spécificités du territoire en lien avec l'inclusion numérique (démographie, géographie, économie...)

Le département du Cher se distingue par un caractère rural affirmé, accompagné de défis démographiques et économiques. Bien que le département enregistre une diminution de sa population, avec un vieillissement notable, il offre également des opportunités pour les ménages en quête d'un cadre de vie plus paisible. Si la faible densité de population constitue un atout pour certains, elle peut aussi poser des défis dans l'accès aux services et dans l'organisation de la vie quotidienne. La proportion de personnes âgées de plus de 60 ans continue d'augmenter et représente un tiers de la population depuis 2020. Avec une densité démographique relativement faible (41,4 h/km² en 2021 – source INSEE au 01/01/2024), l'enjeu de lutter contre l'isolement social de cette tranche d'âge est essentiel, d'autant plus que l'utilisation accrue du numérique dans de nombreux aspects de la vie (santé, transport, démarches administratives...) peut accentuer cette problématique. Il est pertinent de comparer la situation des zones rurales et urbaines pour mieux comprendre ces dynamiques :

- ↳ En zone urbaine, l'isolement social peut être aggravé par la faiblesse des liens de voisinage et des solidarités, avec 50 % des Français de plus de 60 ans résidant dans de grandes agglomérations déclarant ne pas avoir de contacts réguliers avec leurs voisins.
- ↳ En zone rurale, les solidarités entre habitants sont plus fortes, mais l'isolement peut être amplifié par le manque de services de proximité et de moyens de transport. Ainsi, 70 % des personnes interrogées en zone rurale considèrent que la solidarité est présente, mais 62 % d'entre elles estiment que l'accessibilité aux services publics se réduit progressivement.

L'indice de fragilité numérique (IFN) du Cher est de 6.1 (source : <https://www.fragilite-numerique.fr/>)



À titre de comparaison, l'indice de fragilité numérique des autres départements de la région Centre-Val de Loire est de :

- Loiret : 5.3
- Eure-et-Loir : 5.3
- Indre-et-Loire : 5.3
- Loir-et-Cher : 6.4
- Indre : 6.8

Indice de fragilité numérique dans le Cher	CC Sauldre et Sologne	CC Pays de Nérondes	CC Portes du Berry entre Loire et Val d'Aubois	CC Arnon Boischaut Cher	CC Berry-Loire-Vauvise	CC Cœur de France	CC Berry Grand Sud	CC Terres du Haut Berry	CC Pays Fort Sancerrois Val de Loire	CC Cœur de Berry	CC Vierzon-Sologne-Berry	CC La Septaine	CC Le Dunois	CC Les Trois Provinces	CC Fercher Pays Florentais	CA Bourges Plus
Échelon	EPCI	EPCI	EPCI	EPCI	EPCI	EPCI	EPCI	EPCI	EPCI	EPCI	EPCI	EPCI	EPCI	EPCI	EPCI	EPCI
Code Insee	200000933	200007177	200011781	200027076	200032514	200036135	200049484	200066330	200069227	200070571	200090561	241800374	241800424	241800432	241800457	241800507
Indice de fragilité numérique																
Taux de non-couverture Très Haut Débit	5,7	7,4	3,9	5,5	6,1	3,2	7,2	5,2	6,3	5,5	5,1	5,6	6,0	4,8	3,3	3,6
Taux de non-couverture 4G	8,6	6,3	7,7	8,3	7,5	5,6	6,6	7,0	7,3	6,8	5,8	6,7	7,0	7,0	7,1	5,1
Part des 65 ans et plus	8,9	7,6	7,6	8,1	8,2	8,8	9,1	5,9	8,4	6,2	7,8	3,3	7,2	9,5	7,2	6,5
Part des pas ou peu diplômés	8,8	8,3	7,6	8,7	9,0	8,7	9,2	5,8	7,9	6,6	8,9	4,7	7,9	9,7	8,4	4,7
Taux de pauvreté	5,3	6,4	6,2	6,5	5,6	6,4	5,6	4,7	4,0	6,9	7,5	4,9	5,1	7,9	5,5	5,4
Contexte du territoire																
Distances aux services publics	5,3	8,5	4,0	6,1	4,3	5,0	6,0	7,0	5,4	6,7	4,4	9,3	10,0	4,9	7,7	5,0
Distance aux bibliothèques	5,8	5,8	4,9	6,3	6,4	3,6	5,4	4,5	5,2	6,4	8,0	5,2	5,7	3,4	4,3	4,3
Part des ménages d'une personne	7,9	7,0	6,4	7,3	7,7	7,3	7,7	4,7	7,4	4,3	7,4	4,9	6,3	8,1	6,1	6,8
Part des ménages monoparentaux	5,8	4,9	5,1	5,0	5,5	5,3	4,9	4,2	5,5	4,1	6,7	5,9	5,5	5,2	6,6	6,8
Freins à la mobilité	9,3	9,8	8,0	8,4	9,2	6,7	9,3	6,1	8,3	5,8	6,1	7,1	8,3	9,8	7,1	4,4
Taux de chômage	5,7	7,8	5,8	6,6	7,2	8,2	7,7	4,3	5,3	4,0	8,4	5,0	6,0	8,0	6,4	6,1
Part des étrangers	5,0	3,7	3,5	3,0	3,1	4,6	5,6	4,3	3,9	4,4	7,1	3,2	2,8	3,4	5,2	6,6
Recours aux prestations sociales	6,5	7,8	5,9	6,7	6,7	7,9	8,6	3,6	6,3	3,2	8,4	3,3	6,5	8,8	6,2	7,3
Part des Allocataires Adultes handicapés	6,3	7,4	6,5	6,8	7,5	8,5	7,5	3,5	5,8	3,6	7,7	6,1	7,9	9,2	6,2	7,2
Total	6,8	7,0	5,9	6,7	6,7	6,4	7,2	5,1	6,2	5,3	7,1	5,4	6,5	7,3	6,2	5,7
Informations sur le territoire																
Nombre d'habitants	14593	4876	9661	8106	5505	18311	11720	26013	18468	6909	38942	10768	7502	5142	11526	102659
Densité du territoire	14	19	33	21	19	47	13	37	26	33	76	27	22	18	49	244
Présence de ZRR	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Non
Nombre de QPV	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	1	0	0	0	0	2
Part des habitants en QPV	0	0	0	0	0	7	0	0	0	0	10	0	0	0	0	8

Risque faible 1 5 10 Risque fort

3.2. Éléments de diagnostic sur les besoins des publics

L'analyse comparative des indices de fragilité numérique sur le département du Cher a permis d'établir que chaque bassin de vie comporte une ou plusieurs communautés de communes à privilégier quant au déploiement de nouvelles actions de médiation numérique :

- Le bassin de vie Loire Val d'Aubois est sans conteste à privilégier, notamment au niveau des communautés de communes du Pays de Nérondes, des Trois Provinces et de Berry Loire Vauvise ;
- Le Bassin de vie de Saint-Amand-Montrond au travers de sa communauté de communes Berry Grand Sud ;
- Le bassin de vie d'Aubigny-sur-Nère avec sa communauté de communes Sauldre et Sologne ;
- Le bassin de vie de Vierzon-Bourges fait malgré tout partie des zones à cibler du fait des difficultés socio-démographiques localisée sur la ville de Vierzon.

↳ Publics concernés :

- Seniors

Les seniors forment un groupe très hétérogène, aux enjeux et freins diversifiés. L'âge n'est ainsi pas (surtout avant 75 ans) un facteur pouvant justifier d'une exclusion numérique. Les freins sont également d'ordre psychologique et motivationnel.

24,1% des 60-74 ans sont touchés par l'illectronisme, contre 61,9% des 75 ans et plus (source https://wetechnicare.org/wp-content/uploads/2020/06/etude-cnav-x-wtc_publics-seniors-inclusion-numerique.pdf).



Généralement, ce public est très éloigné du numérique. Ils ont grandi à une époque où la technologie était beaucoup moins présente dans la vie quotidienne. Le numérique peut donc leur sembler très compliqué et son apprentissage être insurmontable. En outre, la sécurité en ligne peut être une source d'inquiétude pour certains seniors. Ils ont souvent été exposés à des récits d'arnaques sur internet ou de vols de données personnelles, ce qui peut accroître leur hésitation à utiliser Internet.

Il est crucial de favoriser l'autonomie numérique afin de garantir l'accès aux services publics, de préserver les relations sociales avec leur famille et leurs amis, de rester informés et de rester autonomes.



- Usagers en situation de handicap

L'exclusion numérique des personnes en situation de handicap (PSH) découle d'un déséquilibre entre les exigences de la société en matière de numérique, d'une part, et les capacités individuelles des personnes handicapées, d'autre part :

- ☞ Sont plus pauvres que le reste de la population valide. En effet, il ressort que les PSH ont un risque de pauvreté ou d'exclusion sociale de 36 % (contre 18 % dans l'ensemble de la population – *source DREES 2023*).
- ☞ Ont un niveau scolaire plus faible que la population valide. Près de 30 % des personnes en situation de handicap n'ont pas de diplômes ou le certificat d'études primaires. Or, le niveau d'études est un « facteur prépondérant pour expliquer l'éloignement numérique au sein de la population française » (*source CREDOC 2023*).
- ☞ Ont un besoin d'aide des tiers. 18 % des PSH déclare se sentir seules tout le temps ou la plupart du temps (7 % de la population valide – *source DREES 2023*). Aidants qui, eux-mêmes peuvent se sentir éloignés du numérique.



- Jeunes en difficulté économique et sociale

Bien que l'illectronisme ne soit pas le principal problème rencontré par les jeunes, il est important de faire une distinction claire entre leurs habitudes numériques. L'utilisation du smartphone est généralement maîtrisée, tandis que l'utilisation de l'ordinateur est moins familière pour eux.

Les jeunes semblent compétents dans l'utilisation des outils numériques pour la communication et les loisirs, mais ils rencontrent plus de difficultés dès qu'il s'agit d'accomplir des tâches administratives (29,2 % des 15-29 ans se déclarent peu ou pas compétents en matière d'administration numérique – *source ARCEP 2020, baromètre du numérique*).

De plus, en raison de contraintes économiques, ces jeunes ne sont pas toujours en mesure de se procurer les équipements et/ou la connexion nécessaires, ce qui peut perturber le bon déroulement de leurs études, de leurs démarches d'insertion...

- Usagers en insertion professionnelle

Ce public est souvent peu familiarisé avec le numérique, que ce soit en raison d'un désintérêt ou d'un manque de ressources. À l'heure actuelle, dans un monde de plus en plus connecté, la quête d'un emploi requiert une maîtrise des outils numériques.

De nombreux processus de candidature se déroulent désormais en ligne, que ce soit pour postuler à des emplois sur des plateformes dédiées, pour envoyer des CV et des lettres de motivation par e-mail, ou pour remplir des formulaires en ligne.

Sans une certaine aisance numérique, les individus peuvent rencontrer des difficultés à naviguer dans ces processus, ce qui limite leurs chances de trouver un emploi.

- Public allophone

Ce public n'est pas nécessairement étranger au numérique, mais il est crucial d'évaluer attentivement son niveau. Ces usagers peuvent avoir de très bonnes compétences de base en informatique sans maîtriser pleinement la langue française. Cette situation peut fausser l'évaluation, il est impératif de rester vigilant lors du diagnostic.

La mise en autonomie de ce public est importante pour qu'ils puissent bénéficier de leurs droits sociaux et des services publics français, tout en les acculturant au système administratif français.



3.3. Difficultés identifiées



↳ Communication

- ✦ Besoin de davantage de coordination pour coconstruire en collectif
- ✦ Difficultés sur la visibilité des structures et leurs missions (acteurs, publics, mairies)

↳ Public

- ✦ Besoin en mobilité pour accéder aux lieux d'accompagnement numérique



- ✦ Appréhension dans l'utilisation de l'ordinateur
- ↳ Outils
 - ✦ Faciliter l'accès à l'équipement des publics
 - ✦ Améliorer l'équipement mis à disposition du public et des structures
- ↳ Formation
 - ✦ Besoin de formation du public, des professionnels et des élus sur les bases du numérique et ses nouveaux métiers, de la cybersécurité

3.4. Éléments de diagnostic sur l'offre d'accompagnement par bassin de vie

Depuis maintenant plusieurs années, les initiatives des collectivités se multiplient pour identifier les acteurs de l'inclusion numérique et les mettre en lien dans le cadre de réseaux.

Les départements et les EPCI se sont particulièrement engagés dans ces dynamiques mais chaque échelon de collectivité apporte, en lien avec ses compétences, un levier propre. Le département du Cher n'échappe pas à cette dynamique nationale.

○ Loire Val d'Aubois

Sur le bassin de vie Loire Val d'Aubois, force est de constater que l'offre d'inclusion numérique reste assez faible. Ce constat est d'autant plus fort quand on le compare avec les trois autres bassins de vie du Cher, il est le moins bien couvert par des offres d'inclusion numérique :

- 3 France Services (Sancoins, Sancergues et La Guerche-sur-l'Aubois)
- 1 conseiller numérique du Conseil Départemental itinérant
- 2 espaces publics numériques (Sancoins et Beffes)
- aucun promeneur du net
- aucun club informatique connu
- aucun FabLab

○ Saint-Amand-Montrond

Il est important de différencier l'offre d'inclusion numérique de la ville de Saint-Amand-Montrond à celle présente sur la partie rurale de ce bassin de vie. Si la ville de Saint-Amand-Montrond comporte une dynamique d'inclusion numérique, au sein du bassin de vie, on relève la présence de :

- 7 France Services (Châteaumeillant, Châteauneuf-sur-Cher, Dun-sur-Auron, Lignières, Saint-Amand-Montrond, Foyer de jeunes travailleurs de Saint-Amand-Montrond, Saulzais-le-potier)
- 5 conseillers numériques
- 3 espaces publics numériques (Foyer de jeunes travailleurs, BGE Berry-Touraine, Châtelet-en-Berry)
- 4 promeneurs du net
- 1 boutique Orange (Saint-Amand-Montrond) proposant l'offre « coup de pouce »
- 1 club informatique
- 1 FabLab

○ Aubigny-sur-Nère

L'offre d'inclusion numérique du bassin de vie fait état de :

- 4 France Services dont 1 itinérante (Boulleret, Aubigny-sur-Nère, Saint-Satur, Sancerre en itinérance)
- 3 conseillers numériques
- 2 espaces publics numériques (Sancerre, Aubigny-sur-Nère)
- 2 promeneurs du net
- 1 aidant-connect
- 1 club informatique
- 1 FabLab

○ Vierzon-Bourges

Ce bassin de vie est le plus largement couvert par les services d'inclusion numérique :

- 10 France Services dont 1 itinérante
- 17 conseillers numériques
- 15 espaces publics numériques
- 33 promeneurs du net
- 7 aidants-connect
- 2 boutiques Orange (Bourges et Vierzon) proposant l'offre « coup de pouce »
- 3 clubs informatiques

➤ 1 FabLab

De nombreux acteurs portent les actions de médiation numérique sur ce bassin de vie.

3.5. Les principaux acteurs de la médiation numérique dans le Cher

- Le Conseil régional Centre Val de Loire (<https://www.centre-valde Loire.fr>)
- Le Conseil départemental du Cher (<https://www.departement18.fr>)
- La préfecture du Cher (<https://www.cher.gouv.fr>)
- Les Promeneurs du net (<https://www.promeneursdunet.fr/>)
- La Caisse d'allocations familiales du Cher
- Les points et bureaux information jeunesse du département du Cher
- Les maisons des jeunes et de la culture
- Les CCAS du département
- Le Mouvement associatif région Centre Val de Loire (<https://lemouvementassociatif-cvl.org/>)
- Le Bus numérique régional de la CARSAT (<https://www.carsat-cvl.fr/home/partenaire/action-sociale-en-faveur-des-retraites/etre-acteurs-du-bien-veillir-1/bus-numerique-lutter-contrelexclusion-numerique.html>)
- Les France Services du département du Cher (<https://annuaire.service-public.fr/recherche/who/What=France+services&where=Cher+18>)
- L'opérateur de téléphonie Orange, offre « coups de pouce Internet » (<https://boutique.orange.fr/informations/offre-sociale/>)
- Le groupe La Poste
- Les missions locales du département (Bourges/Mehun-sur-Cher/Saint-Florent-sur-Cher – Cher Sud – Pays Sancerre Sologne – Pays de Vierzon)
- France Travail
- Les centres de formations, qui offrent la possibilité aux habitants de monter en compétence dans le domaine numérique
- Les mairies, qui jouent un rôle majeur dans l'écoute, l'accueil et la redirection des habitants de leurs communes
- Les espaces publics numériques du département (Châtelet en Berry, Sancoins, Beffes, Sancerre, Aubigny-sur-Nère...)
- Les bibliothèques et médiathèques communales, la médiathèque départementale et son réseau
- Les associations, dont le CRIA, La Ligue de l'enseignement du Cher les BIJ et PIJ, Emmaüs Connect, FJT St Amond, BGE Berry Touraine, les clubs infos et fab-labs associatifs
- Le Hub-Lo, représenté par le GIP Récia, Le Mouvement associatif Centre-Val de Loire, le CRIJ
- Les fab-labs non associatifs

3.6. Enjeux territoriaux identifiés

- Une structuration à construire :
Afin d'être efficace, le travail des différents acteurs et partenaires a besoin de se structurer. Deux niveaux de collaboration sont identifiés :
 - l'un au niveau départemental pour insuffler une stratégie partagée, coordonner des actions transversales et faire circuler les informations ;
 - l'autre au niveau des établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre pour initier et coordonner des actions concrètes et favoriser la collaboration des acteurs des territoires.
- Des accompagnateurs à former :
Actuellement, l'accompagnement des publics en difficulté avec le numérique s'est organisé de manière empirique et pratique. Il est effectué par divers aidants numériques :
 - Les proches (amis, famille, voisins...)
 - Les bénévoles et volontaires en service civique
 - Les professionnels de l'accueil (personnels d'accueil, secrétaires de mairies...)
 - Les professionnels de l'action sociale
 - Les conseillers France Services
 - Les conseillers numériques
 - Les médiateurs numériques

À ce jour, chacun utilise des outils pour réaliser un diagnostic numérique, l'accompagnement et l'évaluation. Ils n'ont pas le même rôle et chacun devrait pouvoir bénéficier d'une formation adaptée.

- Des informations à partager :

Les différents acteurs qui œuvrent pour l'inclusion numérique n'ont pas toujours accès à toute l'information concernant cette thématique que ce soit sur les expérimentations nationales et locales, les financements possibles. L'information reste parcellaire et chacun en détient une part plus ou moins significative qu'il est nécessaire de partager.

o Les usagers à associer :

Les publics en difficulté avec le numérique doivent être associés à cette stratégie d'inclusion numérique d'où la nécessité d'une communication adaptée à tous les publics concernés :

- Développer une stratégie de communication :
 - ✓ Presse écrite : journaux locaux, bulletins municipaux des EPCI
 - ✓ Campagne de communication avec des messages forts et ponctuels
 - ✓ Flyer avec QR code permettant d'accéder directement à la carte
 - ✓ Diffusion de l'information par les personnes qui se déplacent à domicile (facteurs, aides à domicile, infirmières...).
- Accéder facilement à la cartographie des ressources (via les sites internet du Conseil départemental, de la préfecture, des collectivités, des partenaires institutionnels et associatifs). Cette carte interactive devra impérativement être mise à jour de façon régulière et complétée en tant que de besoin (modification d'horaires d'accueil, nouvelle structure, changement d'adresse d'une structure...).
- Développer des actions « aller vers » pour toucher tous les publics dans des lieux qui ne sont pas destinés aux démarches numériques (brocantes, marchés, kermesses...).

4. Ambition et positionnement du département du CHER sur l'inclusion numérique

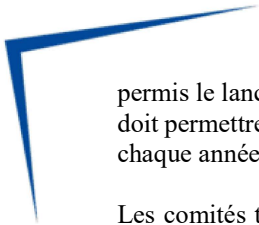
4.1. Positionnement du territoire sur l'inclusion numérique

- Un binôme réaffirmé Préfecture / Département.
- La coordination de 23 conseillers numériques du Cher confiée au Département et une animation départementale des France Service par la Préfecture.
- Une concertation large autour d'objectifs communs avec les principaux acteurs et opérateurs sociaux.
- Une co-construction avec les acteurs locaux de l'inclusion numérique pour réaliser et porter la feuille de route départementale France Numérique Ensemble.
- Une gouvernance ouverte à tous les membres déjà engagés et à ceux qui souhaiteront intégrer la démarche.
- Une action adaptée aux besoins du territoire, à l'échelle des Communautés de Communes avec des solutions locales (moyens et ressources infra-départementaux).
- Une prise en compte des actions du Département au titre du Territoire Numérique Educatif (TNE) et de sa candidature au programme de labellisation Bibliothèques Numériques de Référence (BNR) avec le soutien de la DRAC.
- Un engagement de la Région Centre-Val de Loire à :
 - Attribuer des subventions aux structures de médiation et d'inclusion numérique dans le cadre de l'appel à projet CPER « Inclusion et Médiation Numérique ».
 - Poursuivre son soutien financier à la structure régionale Hub Lo qui permet d'avoir un interlocuteur dédié par département.
 - Participer à la gouvernance FNE notamment par l'intermédiaire du Hub Lo.
 - Associer le réseau FNE du Cher lors des événements régionaux et notamment dans le cadre de l'étape de Bourges de la tournée Place du Numérique.
 - Continuer à soutenir la formation dans le cadre des Visa Compétences Numériques (programme Savoirs de base).

4.2. Gouvernance et pilotage de la feuille de route : noms des comités, composition des comités, rôle des comités, fréquence de réunion

La gouvernance de France Numérique Ensemble est copportée par le Conseil départemental et la préfecture. Les élus du Cher ont été sollicités, ainsi que les structures et associations œuvrant déjà dans le domaine de l'inclusion numérique.

Les comités de pilotage (COFIL) : ils intègrent l'ensemble des membres de la gouvernance, leur représentation étant assurée par des élus, présidents ou directeurs d'association et structures. Une première réunion le 24 janvier 2024 a



permis le lancement de la stratégie départementale d'inclusion numérique. Une seconde rencontre le 17 octobre 2024 doit permettre de valider la feuille de route co-construite avec l'ensemble des acteurs. Le comité de pilotage se réunira chaque année pour prendre connaissance du bilan réalisé et valider les actions à planifier pour l'année suivante.

Les comités techniques : ils intègrent l'ensemble des membres de la gouvernance, leur représentation étant assurée par les acteurs de terrain. Dès la validation de la feuille de route, ce comité technique aura pour vocation de se réunir deux à trois fois par an pour décliner les décisions et les priorisations du comité de pilotage.

Des groupes de travail thématiques pourront être mobilisés au sein de la gouvernance pour détailler certaines actions.

L'ensemble des membres de la gouvernance contribue à constituer un réseau qui devra être alimenté en permanence sur l'évolution des enjeux du numérique, des ressources, des actions, des dispositifs et des événements.

4.3. Liens entre la conseillère numérique coordinatrice et la gouvernance France Numérique Ensemble (communication, mise en cohérence des actions...)

La conseillère numérique coordinatrice (poste financé par l'État et attribué au Conseil départemental) a pris ses fonctions le 2 septembre 2024.

À ce titre, elle doit :

- Participer au maillage et aux synergies territoriales pour augmenter l'impact du dispositif (animation et coordination) ;
- Être le principal relais entre les employeurs, les conseillers numériques, le hub territorial d'inclusion numérique Hub-Lo en Centre-Val de Loire pour un territoire inclusif et l'équipe d'animation nationale ;
- Participer au réseau régional des coordinateurs de conseillers numériques animée par le Hub territorial d'inclusion numérique régional Hub-Lo ;
- Mettre en place des collaborations sur la base des besoins de la communauté des conseillers numériques, pour ancrer le dispositif de la stratégie d'inclusion numérique territoriale ;
- Échanger régulièrement avec la préfecture à travers la complétude d'un compte rendu d'activité trimestriel. La préfecture a un droit de regard sur l'ensemble des actions de la coordinatrice.



5. Priorités d'actions



1

Axe prioritaire

Une communication adaptée à tous

- Permettre aux habitants du Cher d'identifier facilement les lieux ressources et d'accompagnement sur l'accès aux droits et la médiation numérique (cartographie)
- Animation de la vie locale
- « Aller vers » - Bouche à oreille
- Sensibilisation des accompagnants aux enjeux du numérique

2

Axe prioritaire

Faciliter l'accès à de l'équipement pour les publics

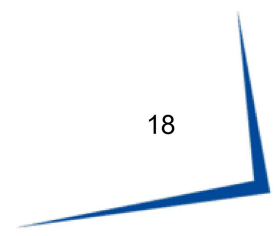
- Recenser les équipements numériques existants.
- Recenser les besoins en équipement numérique des habitants du Cher
- Localiser les gisements en équipement numérique.
- Organiser les points de distribution des équipements numériques.

3

Axe prioritaire

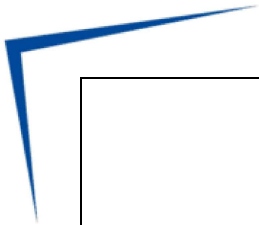
Accompagner les usages

- Diagnostiquer le niveau de compétence numérique des habitants du Cher
- Conduire les publics à l'autonomie numérique via un autodiagnostic et la formation
- Accompagner les professionnels par la formation continue et l'équipement numérique
- Aider la population dans l'impossibilité d'autonomie numérique et lui garantir l'accès aux droits



AXE 1 – UNE COMMUNICATION ADAPTÉE A TOUS


Action n° 1-1	<i>Permettre aux habitants du Cher d'identifier facilement les lieux ressources et d'accompagnement sur l'accès aux droits et la médiation numérique</i>
Objectifs	<p>Par retour d'expérience, il s'avère que le grand public ne se saisit pas des cartographies qui peuvent être développées pour relayer les réseaux de structures d'accompagnement, et cela concerne tous les réseaux : accès aux droits, Jeunesse, numérique, santé...</p> <p>L'objectif est de créer un outil facilitant pour la mise en relation entre les usagers et l'offre d'accompagnement sur leur territoire sous forme d'appli avec une entrée par usage, par exemple : « je souhaite me connecter », « j'ai besoin d'être accompagné dans mes démarches en ligne », « Qui peut m'accompagner sur mon espace santé ? »... Cet outil pourra couvrir les champs de l'accès aux droits, la médiation et l'inclusion numérique, la e-santé et l'équipement.</p>
Description	<p>L'idée est de repartir de l'expérimentation Tatout.info menée par le collectif RESOPLUCE sur le Cher à l'initiative du CDAD du Cher avec un réseau de partenaires composé de plusieurs institutions et têtes de réseaux tels : CAF, France Travail, CPAM, Mission locale. La volonté du groupe de travail FNE18 qui a travaillé sur cet axe 1 est de capitaliser sur ce qui existe déjà dans le Cher avec l'idée d'élargir la cible à tous les publics et de ne pas se restreindre à la thématique "Accès aux droits" en ajoutant la thématique inclusion/médiation numérique incontournable aujourd'hui dans les démarches d'accès aux droits. Il s'agirait d'"interroger" les bases de données respectives des partenaires (Hub-Lo, CDAD, CAF, GIP E-santé) en fonction du besoin exprimé par l'utilisateur via l'appli et lui proposer en retour une liste de lieux ou personnes ressources les plus proches de chez lui sur son territoire.</p>
Publics cibles	<ul style="list-style-type: none"> * Habitants du Cher, en particulier ceux qui ont peu ou pas accès à Internet et/ou qui auraient besoin d'accompagnement dans leurs démarches en ligne * Acteurs locaux cherchant à orienter leurs bénéficiaires vers les lieux de ressources et d'accompagnement * Personnes en situation de précarité et/ou éloignées du numérique * Jeunes et étudiants à la recherche d'espaces de travail, de ressources numériques et d'accompagnement à l'accès aux droits
Partenaires impliqués	<ul style="list-style-type: none"> *HUB-LO : partage des données cartographiques des lieux de médiation numérique coordonnés par le Hub-Lo *Mairies et services municipaux : partenaires pour fournir les informations sur les lieux publics accessibles (bibliothèques, espaces numériques municipaux, centres sociaux). *Associations et structures jeunesse : Missions locales, structures Information Jeunesse, Ligue de l'Enseignement, Promeneurs du net, ... *Institutions locales/départementales sur le champ de l'accès aux droits : CAF, CDAD, CPAM, Ambassadeurs Mon Espace Santé, CARSAT, France travail, ... *Centres sociaux et culturels : partenaires clés pour devenir des points de ressources pour les habitants et relayer l'information. *Espaces de coworking et tiers-lieux : partenaires pour permettre l'accès aux ressources numériques et offrir des espaces de travail aux habitants. *Médiathèques et bibliothèques : fournir des ressources numériques, des accès à Internet et des formations pour les habitants. *Chambres consulaires : mobilisation des entreprises et commerces locaux pour qu'ils deviennent des lieux de ressources ou des partenaires du projet. *Emmaüs connect : offres de reconditionnement d'ordinateurs et forfaits solidaires sur le Cher *Bourges plus : pressenti pour participer au développement de l'interface
Moyens financiers et humains	<p>Temps de travail du groupe de travail pour l'identification et la mobilisation des partenaires, l'élaboration et la mise en œuvre d'un questionnaire Usagers pour identifier les entrées sémantiques par besoins + Réflexion sur le développement de l'appli</p> <p>Chiffrage : 9000€ = 5400 € qui correspond à 10 temps de travail de 3 h pour 4 personnes à 45,00€/h ainsi que +3600€ pour 10 webinaires. réunions infocoll thématiques par an par 1 animateur sur l'ensemble des actions de la feuille de route (+ préparation)</p>
Indicateurs de réussite	<p><i>Indicateurs temps préparatoires :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Liste des acteurs et partenaires privés et publics impliqués

- 
- | | |
|--|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| | <ul style="list-style-type: none">- Emargement des 10 temps de travail- Comptes rendus des 10 temps de travail- Eléments de présentations des 10 webinaires- Cahier des charges du projet de plateforme- Devis <p>Indicateurs plateforme :</p> <ul style="list-style-type: none">- Statistiques de fréquentation de l'application, en fonction des possibilités techniques permises par les outils et dans le cadre du RGPD (nombre de visites au total, et par page / section de l'app, ...) |
|--|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|



AXE 1 – UNE COMMUNICATION ADAPTÉE A TOUS

Action n° 1-2	<i>Animation de la vie locale</i>
Objectifs	<p>Garantir que tous les habitants et acteurs locaux soient informés des événements organisés dans leur quartier ou commune. En multipliant les canaux de diffusion (physiques et numériques) et en mobilisant les partenaires locaux, il cherche à améliorer la participation des habitants et à renforcer la vie sociale et culturelle locale.</p> <p>Lier des projets de cohésion, d'inclusion sociale et d'animation de la vie locale à l'inclusion numérique.</p> <p>L'un des objectifs est également de proposer ces formats de communication en utilisant des visuels et termes vulgarisés, compréhensibles et rassurants pour les publics en rupture avec le numérique, et rendre ainsi les temps proposés plus accessibles auprès de ces derniers.</p>
Description	<ul style="list-style-type: none"> - Impliquer les acteurs locaux : collaborer avec les associations, les commerces locaux et les institutions pour relayer l'information et encourager la participation aux événements. - Créer un calendrier d'événements : centraliser les informations sur les événements locaux dans un calendrier accessible en ligne et/ou en version imprimée. - Diffuser les informations : utiliser différents canaux de communication tels que les liens sur les sites du CD18 ou pref18, les réseaux sociaux, les affichages publics, les newsletters, les bulletins municipaux, la presse locale, la radio locale, etc. pour informer les acteurs et habitants des événements à venir. - Mettre en place des événements, projets, débats, innovations... permettant la valorisation des usages numériques et d'une culture commune, encourageant vers les objectifs précédents. - Mobiliser e-sport pour l'attractivité tout public.
Publics cibles	<p>Habitants de la ville ou du territoire, en particulier ceux qui ont peu ou pas accès à Internet.</p> <p>Acteurs locaux (commerçants, associations, entreprises, services publics) cherchant à orienter leurs bénéficiaires vers les lieux de ressources.</p> <p>Personnes en situation de précarité ou éloignées du numérique (seniors, familles modestes, migrants).</p> <p>Jeunes et étudiants à la recherche d'espaces de travail ou de ressources numériques.</p>
Partenaires impliqués	<p>Mairies et services municipaux : soutien à la communication et diffusion des informations sur les événements locaux.</p> <p>Associations locales : participation à la diffusion des informations auprès de leurs adhérents et bénéficiaires.</p> <p>Centres sociaux et culturels : lieux de relais pour l'affichage et la communication d'événements.</p> <p>Écoles et établissements scolaires : diffusion des informations via les élèves et leurs familles.</p> <p>Commerces de proximité : mise en place d'affiches ou de flyers dans les vitrines pour toucher les habitants lors de leurs achats.</p> <p>Médiathèques et bibliothèques : points d'information pour centraliser et relayer les événements.</p> <p>Missions locales, France travail, Réseau information jeunesse : communication des événements auprès des jeunes et des demandeurs d'emploi, notamment pour les événements liés à l'emploi et à la formation.</p> <p>Silver Geek et SC missions numériques, solidarités Ville à joie, EHPAD (toucher les aidants), conseillère numérique coordinatrice - mise en place d'événements coordonnés.</p>
Moyens financiers et humains	<p>Budget prévisionnel total : 10 000 € :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Subventions à envisager <p>Moyens humains :</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Chargé de communication : 1 personne pour la gestion des supports de communication (création d'affiches, gestion des réseaux sociaux, relation avec les partenaires). <input type="checkbox"/> Animateurs locaux : 2 personnes pour assurer la diffusion et la communication sur le terrain (distribution de flyers, affichage dans les lieux publics). <p>Acteurs numériques + animation locale.</p> <p>Logistique événementielle mutualisée.</p>



Indicateurs de réussite	Nombre de partenariats établis avec des acteurs locaux. Nombre de canaux de diffusion activés et de flyers ou affiches distribués. Nombre d'événements locaux impliquant les acteurs de l'inclusion numérique. Nombre d'événements organisés par bassins de vie. Taux de participation aux événements locaux.
-------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------



AXE 1 – UNE COMMUNICATION ADAPTÉE A TOUS

Action n° 1-3	« Aller vers » - Bouche à oreille
Objectifs	Créer un réseau d'information dynamique basé sur les relations sociales et les échanges directs. En s'appuyant sur des relais de confiance (commerçants, associations, habitants actifs), l'information circule de manière naturelle à travers les interactions quotidiennes, favorisant l'engagement communautaire et la participation aux événements et services locaux. L'un des objectifs est également de proposer ces formats de communication en utilisant des visuels et termes vulgarisés, compréhensibles et rassurants pour les publics en rupture avec le numérique, et rendre ainsi les temps proposés plus accessibles auprès de ces derniers.
Description	Organiser des rencontres informelles : créer des espaces de discussion et d'échange avec l'aide de véhicule itinérant (ex : info Truck du CRIJ) où les habitants peuvent partager des informations sur les événements, les ressources et les actions locales. Former des relais d'information : identifier des personnes relais au sein de la communauté pour diffuser les informations de manière efficace et authentique. Encourager le partage d'informations : inciter les habitants à partager les informations qu'ils ont reçues avec leur entourage pour étendre la portée du bouche à oreille.
Publics cibles	Habitants des quartiers ou zones rurales (tous âges). Acteurs locaux (commerçants, responsables associatifs, élus locaux). Personnes ayant peu accès aux canaux d'information traditionnels (sans accès à Internet, personnes isolées). Personnes en situation de précarité ou éloignées du numérique (seniors, familles modestes, migrants).
Partenaires impliqués	- Associations de quartier : acteurs clé pour la diffusion de l'information entre les habitants, notamment lors des événements locaux. - Mairies et services municipaux : appui à la diffusion d'informations par les élus locaux et les agents de proximité. - Commerçants de proximité : participation en tant que relais d'information informel, discussion avec les clients pour transmettre les événements et services disponibles. - Centres sociaux et culturels : lieux propices à des échanges réguliers, où les participants peuvent partager et relayer des informations. - Écoles et établissements scolaires : les élèves et les parents peuvent devenir des vecteurs d'information vers leurs familles et leur entourage. - Bureau information jeunesse/Point information jeunesse (BIJ/PIJ) et réseau information jeunesse (IJ) : favoriser l'info Truck auprès du public jeune. - Marchés locaux et cafés : endroits où les discussions entre habitants peuvent être catalysées et encouragées par les commerçants.
Moyens financiers et humains	Budget prévisionnel total : 20 000 € • Subventions à envisager. • Partenariats avec commerçants locaux et entreprises à envisager. Animatrice Info Truck : 1 personne chargée d'animer des ateliers auprès des publics et ainsi relayer les informations lors de leurs échanges quotidiens avec les habitants. Médiateurs sociaux : 1 personne pour identifier et mobiliser les relais dans la communauté (commerçants, habitants actifs, etc.). Facilitateurs de groupe : 2 animateurs pour organiser des groupes de discussion locaux afin de favoriser les échanges d'informations.
Indicateurs de réussite	Nombre de relais communautaires mobilisés. Nombre d'événements ou services diffusés par « aller vers ». Nombre de participants aux événements grâce au « aller vers ». Taux de satisfaction des habitants sur l'efficacité du « aller vers » ou du bouche à oreille. Nombre d'ateliers de formation des relais : organiser au moins 10 ateliers pour former les acteurs locaux à devenir des relais du bouche à oreille.

AXE 1 – UNE COMMUNICATION ADAPTÉE A TOUS

Action n° 1-4	<i>Sensibilisation des accompagnants aux enjeux du numérique</i>
Objectifs	Sensibilisation des élus, des accueillants et des accompagnants (secrétaires de mairie, travailleurs sociaux,...) sur les enjeux du numérique (exemples : cybersécurité + RGPD).
Description	(In)formation continue des ressources présentes sur leur territoire. Sensibilisation des élus aux implications humaines : les usagers ne vont pas se débrouiller, les fractures numériques renforcent des détresses socio-économiques. Valoriser et faire reconnaître les enjeux de postes d'aidants numériques (conseillers France services, conseillers numériques, secrétaires de mairies, partenaires de proximité...) (NB : on ne parle pas de formation individuelle ou collective mais d'aide ponctuelle et d'aide d'urgence). Nommer, reconnaître des "contacts" référents numériques parmi les élus au sein de chaque conseil communautaire (interlocuteur privilégié et lien aux projets numériques et acteurs de ces projets). Élaborer et diffuser une fiche "RGPD" : création de comptes, démarches, suppression/stockage des données personnelles des usagers aidés et administrés.
Publics cibles	Élus, secrétaires de mairies, travailleurs sociaux, acteurs locaux de la médiation numérique, agents de proximité...
Partenaires impliqués	Élus (Conseil départemental, conseils communautaires, association des maires, association des maires ruraux), acteurs locaux de la médiation numérique.
Moyens financiers et humains	Ressources humaines
Indicateurs de réussite	Communication large, campagne e-mail. Intégration de temps d'information/concertation lors des réunions de conseils. Liste de référents numériques dans les collectivités du département. Communication par les collectivités, mise en place d'un réseau de référents aidants identifiés.

AXE 2 – FACILITER L'ACCÈS A L'ÉQUIPEMENT POUR LES PUBLICS

Action n° 2-1	<i>Recenser les équipements numériques existants</i>
Objectifs	Dresser une liste d'acteurs déjà repérés et rendre visible cette offre. Diagnostiquer les « creux » et les manques dans la couverture et l'accessibilité en termes d'équipement de connexion.
Description	En s'appuyant sur la cartographie des lieux ressources d'accompagnement aux usages Numériques (cf. fiche action 1-1), l'idée est de compléter celle-ci avec des filtres localisant les sites où le public peut trouver de l'équipement et/ou de la connexion : - par caractéristique d'équipement (ordinateurs, smartphones, tablettes) ou de connexion (filaire, ou mobile) - les équipements en accès libre - les distributeurs d'équipements « classiques » - les distributeurs à vocation sociale ou solidaire.
Publics cibles	Tous publics, puisque base en accès libre, avec une mobilisation des acteurs professionnels, mais aussi des aidants familiaux comme relais/promoteurs de cette base.
Partenaires impliqués	Les différents contributeurs de la cartographie existante, ceux qui ont fait remonter les informations. La coordinatrice des conseillers numériques (CoNum) sur la remontée des informations lors des demandes de mise à jour (MAJ). Le GIP Recia ainsi que le Hub Lo.
Moyens financiers et humains	Besoin de financer la personne qui aura pour mission cette implémentation dans la cartographie, mais aussi les MAJ sur le long terme.
Risques et hypothèses	- Nécessité d'avoir un référent pour les MAJ et ne pas rendre l'outil obsolète. - Quid des ressources hors 18, mais à proximité (ex : Gien, Nevers). - Limites d'un usage numérique pour des publics en difficulté numérique (et version papier rapidement obsolète). - Peu de consultations. - MAJ trop peu fréquentes.
Indicateurs de réussite	Avoir une 1ère version au 1er semestre 2025. Nombre de consultations du site. Nombre de contributions pour alimenter les DATA.

AXE 2 – FACILITER L'ACCÈS A L'ÉQUIPEMENT POUR LES PUBLICS

Action n° 2-2	<i>Recenser les besoins en équipement numérique des habitants du Cher</i>
Objectifs	Repérer les zones en tension, les besoins en fonction des différents types de matériels, les besoins en fonction des publics en demande, mais aussi les problématiques en termes de connexion, que ce soit en filaire comme en mobile.
Description	Après un recensement et une collecte des données et informations existantes, ce recensement qui passera par tous les intervenants de l'accompagnement numérique permettra d'aboutir à un diagnostic commun et exploitable sur les besoins entre les différents équipements ainsi que sur la connexion. Le principe est donc un questionnaire uniformisé, ou quelques questions complémentaires sur des questionnaires existants (2-3 questions maximum) sur cette thématique auprès de tous les participants.
Publics cibles	Les publics qui fréquentent ces services, donc tous publics en précarité numérique.
Partenaires impliqués	Les employeurs des CoNum, des France services, les collectivités locales, les EPN et médiateurs numériques, Emmaüs Connect.
Moyens financiers et humains	Du temps de travail de la conseillère numérique coordinatrice, ainsi qu'un référent de la collecte de ces données et du traitement de celles-ci.
Risques et hypothèses	Risque de démarche chronophage si version papier. Cela nécessite d'embarquer tous les intervenants sur l'intérêt de faire passer ce questionnaire.
Indicateurs de réussite	1er semestre 2025 : mise en place de l'action Nombre de questionnaires en retour (ratio avec le nombre de questionnaires transmis), maillage géographique des répondants.

AXE 2 – FACILITER L'ACCÈS A L'ÉQUIPEMENT POUR LES PUBLICS

Action n° 2-3	<i>Localiser les gisements en équipement numérique</i>
Objectifs	Montrer l'exemplarité des services publics pour embarquer la sphère privée dans le cadre d'une activité économique, écologique et sociale locale. Rassurer les entités donatrices sur la sécurisation des données et promouvoir les actions de type RSE.
Description	Mobiliser les services consulaires, les services de l'État, du Département et des collectivités pour collecter leur matériel inutilisé (ou qu'ils soient promoteurs de la démarche auprès de leur réseau, particulièrement auprès d'acteurs privés) afin de faire vivre une filière locale.
Publics cibles	- Sphères publiques et privées. - Chargé de mission RSE, DRH et/ou DSI.
Partenaires impliqués	Services de l'État, collectivités, chambres consulaires, groupements d'entreprises, Emmaüs Connect ...
Moyens financiers et humains	Du temps de travail pour une personne en charge de la promotion de cette démarche, en charge de la prospection et du suivi des indicateurs.
Indicateurs de performance	- Nombre de matériels promis/collecté. - Type de matériels. - Nombre de donateurs différents ponctuels. - Nombre de donateurs différents réguliers.
Risques et hypothèses	Ne pas arriver à répondre à toutes les demandes du public.
Indicateurs de réussite	Nombre de gisements de matériels et équipements répertoriés.

AXE 2 – FACILITER L'ACCÈS A L'ÉQUIPEMENT POUR LES PUBLICS

Action n° 2-4	<i>Organiser les points de distribution des équipements numériques</i>
Objectifs	Mailler le territoire de structures ou inventer des modalités souples permettant aux publics en demande d'accéder à des équipements, ainsi qu'à des moyens de connexion au plus proche de chez eux (à - de 20 mn).
Description	En fonction des publics et des territoires/matériels repérés par les actions 2-1 et 2-2, et après l'élaboration d'une stratégie suite aux informations recueillies, trouver des modalités pour répondre à ces demandes.
Publics cibles	Tous publics, selon les offres, les besoins et la situation géographique.
Partenaires impliqués	- Emmaüs Connect. - Les structures existantes de distribution. - Les structures, les services embarqués au fur et à mesure de la prospection.
Moyens financiers et humains	La personne en charge de la cartographie pour rendre visible ces points. Un ou des intervenants pour le « aller vers » afin de : - promouvoir et embarquer des structures locales pour qu'elles internalisent cette offre ; - ou délivrer en direct ce service en itinérance sur des territoires mal desservis.
Risques et hypothèses	- Pas assez de matériel recueilli. - Pas assez de partenaires qui se lancent pour distribuer.
Indicateurs de réussite	- Nombre de contacts établis avec les potentiels distributeurs. - Nombre de structures, d'antennes de distribution recensées. - Volume du matériel distribué, par typologie.

AXE 3 – ACCOMPAGNER AUX USAGES

Action n° 3-1	<i>Diagnostiquer le niveau de compétence numérique des habitants du Cher</i>
Objectifs	Se doter d'un outil commun de diagnostic du niveau de compétence numérique de la population du Cher (lier la cartographie des structures et équipements).
Description	<p>Tous les accueillants et les accompagnants disposent d'un outil commun de diagnostic. Il doit permettre la comparaison entre les territoires pour déterminer des zones cibles/prioritaires d'action de médiation. Cartographier les données pour une lecture commune.</p> <p>Lister les difficultés concrètes des habitants des territoires, besoins et freins matériels (au plus près des besoins réels et pas seulement IFN) par la diffusion d'un questionnaire unique aux prescripteurs (lien avec le groupe de travail communication) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Territoire - Age, sexe - Équipement - Usages - Besoins exprimés <p>Diffuser cette cartographie lisible dans l'ensemble des réunions sur le sujet de la médiation.</p>
Publics cibles	Tous publics
Partenaires impliqués	Un GT sur l'élaboration du questionnaire : partenaires volontaires, Conseil départemental, conseillère numérique coordinatrice, animatrice France services, M. Lavisse (CA Bourges Plus)...
Moyens financiers et humains	<ul style="list-style-type: none"> - Temps de travail/ RH : GT élaboration et information-diffusion du questionnaire aux prescripteurs (3/4 personnes à définir) - Impression du questionnaire pour une diffusion papier (coût à chiffrer)
Indicateurs de réussite	<p>Fin 2024 : Élaboration du questionnaire.</p> <p>Diffusion du questionnaire, récolte et cartographie des besoins exprimés en lien avec données IFN, MEDNUM, Hub-Lo et Emmaüs-Connect.</p> <p>Diffusion à l'ensemble des acteurs + mise à jour régulière des données.</p> <p>Mises à jour afin que l'outil reste opérationnel.</p>

AXE 3 – ACCOMPAGNER AUX USAGES

Action n° 3-2	<i>Conduire les publics à l'autonomie numérique via un autodiagnostic et la formation</i>
Objectifs	Conduire les publics à l'autonomie numérique via un autodiagnostic (avec ou sans connexion à Internet) et la formation individuelle et/ou collective.
Description	<p>1) Autodiagnostic</p> <ul style="list-style-type: none"> • Certains habitants disposent déjà d'outils leur permettant de connaître leur niveau (exemples : Open badges, PIX, ...), les autres peuvent renseigner une fiche manuscrite leur permettant d'identifier leur niveau : création d'un outil type « Numérimètre » diffusable en format tangible pour se positionner très rapidement sur une échelle de compétences et identifier des difficultés et besoins en autonomie. Animer cet autodiagnostic par un accompagnement social, par des médiateurs numériques. • Mettre en place des actions d'« aller vers » pour le diffuser et mobiliser les habitants qui ne se sentent pas concernés ou qui ne viennent pas sur les espaces de temps de médiation numérique. Associer d'autres acteurs dans cette animation et diffusion (espaces publics, animation locale...). <p>2) Formation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Donner un minimum de socles de connaissances à chaque individu, sans faire d'injonction, mais en définissant les niveaux d'autonomie accessibles au regard des besoins exprimés (quel niveau d'autonomie je recherche sur tel ou tel type d'outils). • Encourager l'autonomie à trouver l'information recherchée et à l'usage des dispositifs d'aide (aidants-connect, conseillers numériques...) : trouver de l'aide est le premier niveau d'autonomie (nécessite acteurs de proximité identifiables par les populations). • Diffuser la culture numérique avec une adaptation par des temps numériques et non numériques (acculturation, info, débats, expression citoyenne). • Accompagner une montée en compétence adaptée aux publics (favoriser l'empowerment, la transmission par les pairs et accompagner l'engagement et sa structuration). • Accompagnement individuel pour permettre la levée de freins et une expression de besoins : établir les axes prioritaires de formation des publics par des professionnels en lien avec l'expression de leurs besoins (droits, téléservices, recherche d'informations, littéracie de base). • Le parcours individuel peut être une étape vers la formation collective (réseau social facilitant qui nourrit l'entraide) dont il faut définir les limites : par affinités de besoins individuels, en définissant un format, des outils et une évaluation de progression/suivi. Valorisation des parcours (Open badges cohérents et mutualisés par les pros, story telling, communication).
Publics cibles	Tous publics, et en particulier ceux en situation de précarité ou éloignés du numérique.
Partenaires impliqués	<ul style="list-style-type: none"> - CD18 + Ligue de l'enseignement + autres partenaires pour la création de l'outil. - Partenaires de la médiation numérique et de l'action sociale + collectivités (mairies) sur l'animation de l'outil, la mise à disposition des locaux et des équipements numériques. - Conseillers France services, conseillers numériques, aidants-connect, personnel de mairies...
Moyens financiers et humains	<ul style="list-style-type: none"> RH - Impression de qualité - Diffusion (dont information par les collectivités, webinaires). - Postes de référents numériques dans les ACM, mairies, collectivités, associations sociales... (formations nécessaires voir fiche action 3-3). - Création de tiers lieux de proximité. - Locaux mis à disposition par les collectivités. - Définition d'un référentiel commun clair. - Réévaluation des fiches de poste des conseillers France services, temps de formation individuelle (et non d'aide d'urgence) fléché et suivi.
Indicateurs de réussite	<p>Création de l'outil d'autodiagnostic et d'un référentiel commun pour la formation.</p> <p>Mise en place des premières formations identifiées et suivies.</p> <p>Nombre d'accompagnements vers l'autonomie numérique.</p> <p>Nombre d'Open badges délivrés, de témoignages de parcours.</p>

AXE 3 – ACCOMPAGNER AUX USAGES

Action n° 3-3	<i>Accompagner les professionnels par la formation continue et l'équipement numérique</i>
Objectifs	Formation collective (EPN, Greta, Bus numérique, conseillers numériques, aidants-connect, conseillers France services... Proposer/orienter (en corrélation avec l'action 3-3) une offre d'ateliers collectifs permettant la montée en compétences des publics.
Description	<ul style="list-style-type: none"> - Lister précisément les lieux/offres (pour orientation des publics). Mutualiser l'offre (conseillère numérique coordinatrice) qui tient compte des acteurs non-labellisés. - Proposer des formations pratiques en lien avec les besoins exprimés ; thématiques attractives, titres accrocheurs (dépasser les craintes et filtres psychologiques). - Équiper les acteurs de formation et publics en lien avec outils disponibles (mobiles, tablettes, ordinateurs, connexion internet). - Donner accès à des ressources simples et remobilisables, évaluer les acquis. - Imaginer de faire sortir ces temps de lieux de formation ou de médiation numérique (EVS, centres sociaux, structures d'insertion, sociales...) : chez et avec les partenaires fréquentés par les usagers (proximité, levée des freins de mobilité, des appréhensions). - Organiser des formations techniques et de culture numérique (citoyenneté numérique, esprit critique, sécurité, stratégies d'acteurs...).
Publics cibles	Tous les professionnels susceptibles d'accompagner les publics dans leurs démarches numériques.
Partenaires impliqués	Acteurs de la vie sociale, communes, structures d'insertion, conseillers numériques, aidants-connect, conseillers France services, médiateurs numériques, organismes de formation (formation populaire ou formation "académique").
Moyens financiers et humains	Production et mutualisation des ressources existantes en la matière (avec le réseau des acteurs animé par le hub, les réunions des médiateurs et hackathons organisés annuellement) Enveloppe de l'ANCT de 20 000 € dédiée à la formation de 62 nouveaux aidants-connect (formation, habilitation).
Indicateurs de réussite	<p>Conseillère numérique coordinatrice : recensement offre et acteurs, élaboration (évolution) d'un portail unique (offre, suivis, ressources)</p> <p>Evolution du nombre et diversité de partenaires et de l'offre (proximité).</p> <p>Evolution de la participation/montée en compétence.</p> <p>Réseau identifié par les usagers et l'ensemble des partenaires.</p> <p>Satisfaction des usagers et des professionnels.</p>

AXE 3 – ACCOMPAGNER AUX USAGES

Action n° 3-4	<i>Aider la population dans l'impossibilité d'autonomie numérique et lui garantir l'accès aux droits</i>
Objectifs	Aider les 7 % de la population dans l'impossibilité d'autonomie numérique et garantir à chacun l'accès aux droits.
Description	Accompagnement par un écrivain public numérique = rôle des MDAS et/ou agents France services et/ou secrétaires de mairie = aidants-connect pour toutes demandes ; « Faire à la place de ... » = identification et capacité à orienter vers les aidants par tous les acteurs de l'inclusion. Systématiser les formations/habilitations aidants-connect. Faciliter le « aller vers » les populations fragiles pour informer et délocaliser l'aide d'urgence (faire à la place de ...). Former l'ensemble des acteurs au repérages de situations individuelles problématiques et sociales numériques de base.
Publics cibles	Repérage des typologies d'usagers dans ces 7% (gens du voyage, personnes en situation de handicap, personnes avec des troubles psychologiques, personnes âgées, population qui refuse d'utiliser le numérique, illettrisme...)
Partenaires impliqués	France services, collectivités, acteurs de l'inclusion numérique pour tous, acteurs de l'aide sociale...
Moyens financiers et humains	Conseillers numériques, aidants-connect (voir enveloppe de l'ANCT de 20 000 € dédiée à la formation citée sur la fiche action 3.3), conseillers France services, agents des collectivités, acteurs de l'inclusion numérique pour tous, acteurs de l'aide sociale...
Risques et hypothèses	Question des moyens disponibles pour avoir des interlocuteurs de proximité.
Indicateurs de réussite	Evolution des aidants-connect disponibles sur le territoires ; Evolution du maillage et répartition des rôles des acteurs (orientation par médiateurs, conseillers France Services, animateurs, travailleurs sociaux, aide par les aidants et écrivains publics...). Evolution des mandats émis et aides effectives. Orientation vers les actions de formation (individuelle et/ou collective). Evolution des accès aux droits (CAF, France travail,...)

6. Signataires de la feuille de route

Le préfet du Cher
Pour le préfet et par délégation,
Le secrétaire général



Mohamed ABALHASSANE

Le président
du Conseil départemental du Cher
Pour le président et par délégation,
La vice-présidente



Bénédicte de CHOULOT

Le président
du Conseil régional
Centre-Val de Loire



François BONNEAU

La présidente
de la communauté
d'agglomération de Bourges Plus
Pour la Présidente et par délégation,
Le Vice-Président,



Jean-Noël VOLLOT

Le président
de la communauté
de communes
Cœur de France



Daniel BONE

Le président
de la communauté
de communes
des Trois Provinces



Pierre GÜBLIN

Pour le président
de la communauté de communes
des Portes du Berry entre Loire
et Val d'Aubois,
le conseiller communautaire,

Jacques LIANO

La présidente
de la communauté
de communes
Sauldre et Sologne

Laurence RÉNIER

Le président
de la communauté
de communes
Vierzon Sologne Berry



François DUMON

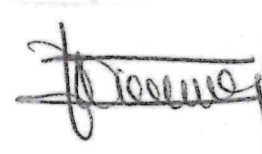
Le président
de la communauté
de communes
Pays de Port-Saint-Louis
entre Loire et Val de Loire

Laurent PABIOT

La présidente
de la communauté
de communes
de La Septaine

Sophie GOGUE

Le président
de la communauté
de communes
Berry Loire Vauvise



Jean-Paul DOUSSET

Le maire
de Belleville-sur-Loire



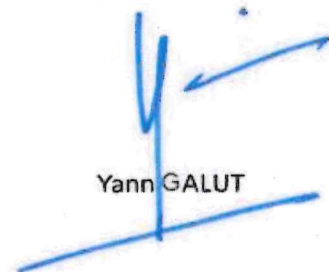
Bruno VAN DER PUTTEN

Le maire
de Boulleret



Jean-Louis BILLAUT

Le maire
de Bourges



Yann GALUT

Le maire
de Herry



Etienne de CHOULOT

Le maire
du Chautay



Chantal BERNARD

Le maire
de Saint-Céols



Cédric FISCHER

Le maire
de Saint-Amand-Montrond



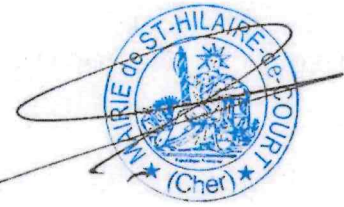
Emmanuel RIOTTE

Le maire
de Saint-Florent-sur-Cher



Marie-Line CIRRE

Le maire
de Saint-Hilaire-de-Court



Stéphane ROUSSEAU

Le maire
de Saint-Pierre-les-Bois



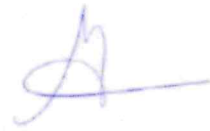
Claude SCHNÜRER

La directrice académique
des services de l'éducation



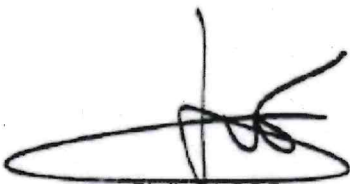
Toussainte MATTEI-BATTESTI

Le directeur de la Caisse
d'allocations familiales du Cher



Jérémie AUDOIN

La directrice de la CARSAT
Centre-Val de Loire



Eloïse LORE

Le directeur de la Caisse primaire
d'assurance maladie du Cher

Stéphane BUCHOU

Le délégué territorial
du Groupe La Poste



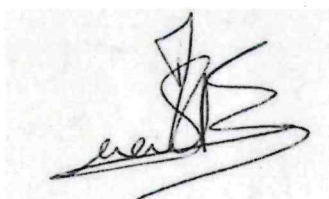
Philippe LONGIN

Le directeur
des relations Orange
avec les collectivités locales
Signé le 30/04/2025 09:52 par

Stéphane
AMATHIEU

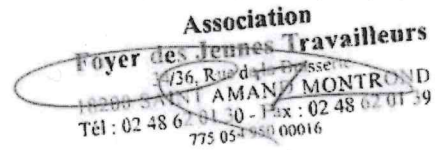
Stéphane AMATHIEU

La directrice départementale
de France Travail



Marie-Pierre LE MAOUT

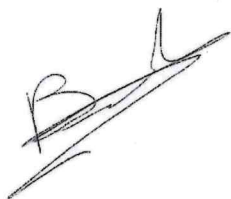
Le directeur de l'association
Foyer de Jeunes travailleurs
de Saint-Amand-Montrond



Jérôme PASCAUD

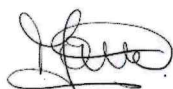


Le responsable régional
Emmaüs-Connect




Romain BARRAULT

La déléguée fédérale régionale
de la Fédération des centres
sociaux Centre-Val de Loire



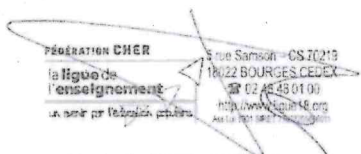
Ramatou SOW

La directrice du Mouvement
associatif Centre-Val de Loire
représentant le Hub-Lo en
Centre-Val de Loire



Gaëlle PAYET

Le directeur général délégué
de la Ligue de l'enseignement
du Cher



FÉDÉRATION CHER
la Ligue de
l'enseignement
un autre par l'éducation possible

5 rue Sanson - CS 70218
18022 BOURGES CEDEX
02 48 48 01 00
RDV: www.ligue18.org
Asbl 1901 8827 000000000

Gabriel ROUSSEAU

Le directeur de la Mission locale
Bourges/Mehun-sur-Yèvre/ Saint-
Florent-sur-Cher

Benjamin MARTIN

La coordinatrice
du Bus Numérique en région
Centre-Val de Loire



Christelle DELCHER

La directrice de la Maison des
jeunes et de la culture d'Asnières



MJC MAISON DES JEUNES
ET DE LA CULTURE
Avenue Pierre et Jane Boncompagni - 18000 BOURGES
02 48 70 36 93
mjc.asnieres@outlook.fr - www.mjc.asnieres.fr

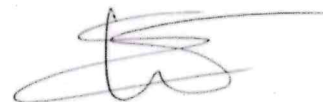
Séverine ZACARIAS de SOUZA

Le trésorier
de l'association Victorine



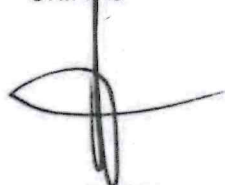
Dominique COLLIGNON

La directrice territoriale
des actions associatives
Délégation APF France handicap
du Cher



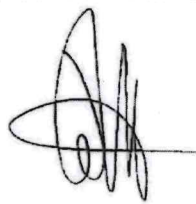
Elisa WOLOCH

Le directeur général
de l'association des PEP 18
CRIA 18



Bruno BENARD

La présidente
du Collectif ESS 18



Christelle PETIT

Les PEP 18 - Association des Pupilles de
l'Enseignement Public du Cher
166 rue du Briou - 18230 Saint Doulchard
Tél. : 02 48 27 52 00

